Zeitschrift: Schweizerische Lehrerinnenzeitung Herausgeber: Schweizerischer Lehrerinnenverein

Band: 43 (1938-1939)

Heft: 3

Artikel: Quelques mots à propos d'éducation civique et nationale

Autor: Evard, Marguerite

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-313667

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques mots à propos d'éducation civique et nationale Par Marguerite Evard, Saint-Sulpice (Vaud).

Il importe que cette initiation soit l'œuvre d'une femme dans les Ecoles de fillettes et de jeunes filles; un homme raille ou rebute les jeunettes, en les surchargeant pour les dégoûter de ces choses, ou par son ironie.

D'autres moyens et méthodes s'imposent désormais, si nous voulons renouveler, vivifier cette préparation de nos futures citoyennes. L'instruction civique en leçons est trop abstraite : il faut la traiter en action (aller dans la salle du Conseil général ou du tribunal, y instituer des discussions, votations, débats, judiciaires, etc.), faire des travaux pratiques,¹ etc., avec les moins de 15 ans. L'histoire dépasse la compréhension des jeunes, avant 14 ans, d'où les trop fréquents appels à la mémoire littérale, et l'ennui de tant d'élèves... et de femmes, pour la vie, que le passé ne peut captiver.

Pour faire de vraie et joyeuse éducation civique et nationale, renonçons au cours ex cathedra, aux leçons continues, selon un horaire immuable — du moins à l'école primaire (jusqu'à 15 ou 16), dans l'enseignement secondaire inférieur et moyen, dans les écoles ménagères et professionnelles et l'enseignement post-scolaire surtout; dans les écoles supérieures et les écoles normales d'institutrices, c'est une autre affaire, la maturité d'esprit permettant l'abstraction.

Le programme ne sera plus un sommaire de connaissances à inculquer et à mémoriser, mais un ensemble de suggestions qui doivent concourir à une formation d'esprit, à des recherches librement entreprises par les jeunes, et réalisés par des jeux, des travaux pratiques — et cela dans une atmosphère de gaîté, qui suscitera de joyeuses trouvailles dans la vénération du passé helvétique, dans l'imprégnation de l'âme suisse, l'admiration des grands hommes et des femmes de valeur — si modestes chez nous, que nous ne les voyons jamais tels de leur vivant — la connaissance des idées généreuses et des réalisations élevées de notre civilisation nationale, puis de la vie internationale.

Adoptons le procédé du travail dirigé: les élèves feront librement des recherches, individuelles et collectives, sous la direction d'une éducatrice éveilleuse d'intérêt pour la vie nationale ou universelle. Il faut que la fillette, la jeune fille — la mère future — soit impressionnée de ses trouvailles, comme par un «conte de fées» (mot de Marie Curie). «Faire aimer la patrie, l'humanité, la paix, l'idéal moral dépend essentiellement de la personne du maître. Il ne suffit pas de savoir: il faut faire vibrer. Il ne suffit pas d'enseigner: il faut émouvoir. » (Georges Chevallaz, Education du patriotisme. Payot, 1938, Lausanne.)

Le rôle de l'éducatrice sera celui d'une animatrice qui suggère les perquisitions à faire, aiguille les recherches, en désignant les sources de documentation, des moyens de contrôle, en montrant les procédés d'illustrations aux petites, des symboles d'idées abstraites. Tout en faisant ces travaux, en apparence concrets, des causeries, dans lesquelles l'éducatrice transmettra la flamme de son idéal, marqueront les jeunes. Celles-ci compren-

¹ Arnold Boll et Max Diacon : « Pour devenir citoyen », en suggèrent de bien captivants que j'ai réalisés avec des jeunes filles de 13 à 15 ans. (La Chaux-de-Fonds — Imprimerie Coopérative.)

dront que l'éducation patriotique, comme l'éducation religieuse, commence par l'imprégnation du subconscient du tout petit, dès le berceau, et que, marqué par la mère en ses réserves affectives profondes, il acquerra une impulsion instinctive pour un idéal patriotique indéfectible. L'attitude fervente de la mère pour les choses de la patrie, auprès de ses enfants grands et petits, même si parfois elle rencontre scepticisme ou raillerie, est celle de « porteur du spiritualisme familial, national, international ». Dès l'âge de 15 ans, l'éducatrice développera chez la jeune fille le sentiment de sa responsabilité vi-à-vis du pays, de la communauté; on l'entraînera à quelque œuvre nationale d'entr'aide. Par exemple : une classe de jeunes filles adopterait comme marraine une école de la montagne et préparerait pour ses filleuls des divers âges : des albums d'images et des joujoux pour les petits, des jeux éducatifs et des jeux nationaux (avec du matériel de fortune), une bibliothèque de livres d'occasion (mais lus, et réparés, et choisis avec soin) pour la classe du village, on ferait des clichés à projections, après le don d'un appareil, etc.

Dans le même genre, un moyen pédagogique serait la correspondance interscolaire entre écoles suisses (d'abord de même langue, puis de langues différentes), faite sous forme de monographies historiques et géographiques locales, avec images, connaissance des grandes figures de la région, des sites pittoresques, etc... puis couronnée d'une visite réciproque d'une école à une autre école, en relations longues, et sur un plan préparé, afin de faire bien connaître sa ville, son village, sa vallée, aux hôtes scolaires, etc.

Pour qui sait les provoquer, les actualités patriotiques ne manquent point au cours de l'année scolaire: on utilisera ces moments-là pour faire occasionnellement des travaux d'éducation civique et nationale, de même que la « Semaine suisse » et tant de comptoirs suisses, fêtes de gymnastique, tirs, fêtes de chant, de musique, réunions d'histoire, de folklore, expositions d'art, rétrospectives, etc. Ainsi, ces travaux relatifs à notre vie nationale seraient intermittents, sans suite continue, pour poser quelques jalons . . . à l'école primaire, du moins.

Nous pourrions créer nos idées nationales, c'est-à-dire réserver à la fin de l'année scolaire une période de jours (ou semaines) à consacrer à la connaissance des choses de la patrie et, sous le titre de « Pour mon pays » préparer des travaux ad hoc (comme les écoles américaines ont leur « semaine du livre » par exemple). Pour les uns, ce sera l'occasion de faire de la littérature régionale, de l'histoire locale, du patois, du folklore, des collections, qui serviront de base à des recherches ou nouvelles informations, etc.

Certains pèlerinages patriotiques devraient être possibles avec les classes: voir une landsgemeinde, une fête solennelle (de Sempach, de Næfels, Fête des Vignerons), assister à un grand défilé militaire, à un culte militaire, à une pièce de théâtre national (Tell, Julia Alpinula...) ou encore au Grütli, à la Chapelle de Tell, au Ranft de Stans, au Lion de Lucerne, à Aventicum ou Augusta rauracorum, Vidy ou Brougg, etc., à tel château féodal, telle ancienne abbaye, etc.

Après la création de la Chambre suisse du cinéma, souhaitons de voir naître :

un Office d'échange d'écoliers et de maîtres suisses, puis de colonies de vacances, dont le but serait l'éducation nationale spécialement, ou camps de jeunesse,

un Office suisse de la musique populaire pour faire connaître notre production nationale et donner des auditions de chant ou musique suisse,

un Office suisse du théâtre populaire, qui organise des spectacles de valeur,

un Office suisse de la radiophonie, pour causeries et jeux radiophoniques, un Office suisse de la télévision avec but éducatif, dans le sens patrio-

tique,

un Office suisse de la défense du livre avec expositions d'ouvrages populaires suisses, pour faire mieux connaître nos auteurs — les vivants

aussi — et les œuvres nationales,

un Office suisse des voyages scolaires, en relation avec l'Office du tourisme, les CFF, les chemins de fer régionaux, PTT, auberges de jeunesse, organisations, etc.

Nous les aînées, Suisses de la fin du XIX^{me} siècle, nous dûmes découvrir l'apport de la Suisse, ancienne et moderne, à la civilisation mondiale — tant aux lettres, qu'aux sciences, aux arts, à la philosophie, la religion, la solidarité humaine — notre production étant alors confondue dans la littérature allemande (Thomas Platter ou Gottfried Keller, par exemple), française (J.-J. Rousseau, Mme de Staël, Cherbuliez, etc.), italienne ou romanche. Nous dûmes apprendre à apprécier : en Suisse alémanique les valeurs romandes, tessinoises ou romanches, et, en pays de langues néolatines, la participation forte de la Suisse allemande de tous les temps au trésor spirituel helvétique, etc. Savons-nous mettre en valeur aux yeux de nos enfants, de nos élèves, ce qui est spécifiquement suisse? dans les sciences physiques ou naturelles, les sciences morales et politiques, les arts (arts en Suisse ou de nos artistes suisses à l'étranger), la création nationale en musique, notre folklore national et surtout régional, toutes les manifestations de la vie suisse? Et notre contribution d'élans humanitaires et d'efforts de générosité pour les souffrants? Croix rouge, bureaux internationaux, arbitrage (Alhabama . . .), associations pour la paix, Société des Nations, la Suisse terre d'asile, la Suisse neutre, les Suisses qui méritèrent le prix Nobel, l'aide aux évacués, réfugiés, grands blessés, aux rapatriés, exilés, etc.?

Comme l'a dit M^{me} Pieczynska : « C'est un rayonnement plutôt qu'un enseignement : il s'agit avant tout de transmettre un feu sacré. »

Methodisches zum staatsbürgerlichen Unterricht

Auszug aus dem Referat von Marta Schmid, Höngg, gehalten am Ferienkurs für staatsbürgerlichen Unterricht.

Ich habe die Erfahrung gemacht, dass schon die Elementarschüler der zweiten Klasse mit grossem Interesse einen Blick in die Welt der Gesetze tun und eifrig dabei sind, die Ursachen und Wirkungen herauszufinden, durch die unser Zusammenleben mit den Mitmenschen in Gesetzen geregelt wird.

Willkommenen Anlass bot mir jeweils das Thema « Hausbau ». Beim Betrachten des Baugespanns erfuhren die Schüler, dass man nicht ohne